SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publiques D33
Section DISI SUD OUEST

@SolidairesFPD33
solidairesfinancespubliquesdisi33

La force de tous les agents de la DGFiP

Bordeaux, le 22 décembre 2023,

Madame la Présidente,

Ce 19 décembre, l'Assemblée nationale vient d'adopter « la loi immigration » après des tractations politiciennes organisées par le gouvernement tandis que l'extrême-droite jubile.
Ce texte discriminatoire remet profondément en cause les principes républicains d'égalité et de solidarité, malgré les promesses de "digue contre l'extrême-droite" d'Emmanuel Macron en mai 2022.

Le gouvernement a décidé de faire adopter une loi reprenant les pires positions de l'extrême-droite sur la préférence nationale, sa négation du droit du sol et des droits des travailleuses et travailleurs étranger·es. Le problème n'est pas d'adopter le projet de loi avec ou sans les voix de l'extrême droite. C'est bien son contenu, qui permet qu'il soit voté par l'extrême droite.

La priorité doit être l'égalité des droits en particulier des droits sociaux, la régularisation de l'ensemble des travailleuses et travailleurs sans-papiers et la solidarité avec les migrant.es.
Solidaires demande solennellement que ce texte ne soit pas promulgué.

À la DGFiP, la négociation en cours sur la revalorisation du régime indemnitaire des personnels est en panne. La réunion prévue le 1er décembre dernier a été reportée à janvier 2024 de façon unilatérale par le Directeur général, mécontent d'une expression de Solidaires Finances Publiques sur les difficultés rencontrées par les services de la DGFiP dans le cadre de la campagne des avis d'impôts locaux, pourtant triste réalité et prolongement sans fin du fiasco GMBI...
Pour notre organisation syndicale, ce report est inacceptable au regard de la dette indemnitaire cumulée, des conditions d'exercice des missions et des conditions de travail mises à mal depuis des années.

Solidaires Finances Publiques ne renoncera à aucune expression qui permette d'informer, de sensibiliser sur les sujets, quelle que soit leur nature, même si elle doit déplaire, au regard de la réalité des faits, ou contrarier au plus haut niveau.

Nous sommes plus que jamais déterminé.e.s à obtenir une revalorisation significative et pérenne pour l'ensemble des personnels de la DGFIP, et tout autant à dénoncer ce qui ne va pas à la DGFiP, n'en déplaise à son Directeur Général.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL, le règlement intérieur est enfin présenté, un an après les élections professionnelles. L'ensemble des organisations syndicales de la DISI Sud-Ouest dont Solidaires Finances Publiques, vous ont fait part, lors de la FS du 8 décembre dernier, de leurs propositions d'amendements de ce règlement.

Pour nous, ces mesures sont indispensables au bon fonctionnement des instances de dialogue social.
Nos militants, qui s'investissent pleinement dans leurs fonctions, attendent un cadre qui favorise un dialogue serein et constructif. Le règlement intérieur doit traduire cet objectif, et le respect de ces principes en est une condition essentielle.

Nous espérons, Mme la Présidente, que vous en tiendrez compte, en acceptant ces modifications du règlement intérieur des instances CSAL et FS de la DISI Sud-Ouest, proposées par les élu.e.s du personnel.

Les élu·e·s Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest.

boîte 29 - 80 rue de montreuil 75011 paris - 01.44.64.64.44 - fax 01.43.48.96.16 - solidairesfinancespubliques.fr - contact@solidairesfinancespubliques.fr